

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET TIERS-LIEUX



01 Objectif du livrable

Aider le porteur de projet Tiers-Lieu (indépendant, collectif, chargé de mission d'une collectivité) **à consolider sa posture tout au long du projet.**

02 contexte et cadrage pour les porteurs de projet

Le Tiers-Lieu, faites le vous-mêmes!

- Les situations multiples (géographie, socle de valeurs, profils des porteurs, histoire du site...) font qu'il n'est pas possible de construire des solutions toutes faites et répliquables pour développer son Tiers-Lieu.
- Il y a bien sûr des incontournables (multi-activités, multi-publics, implication des usagers, espace de travail partagé), que l'on retrouve dans la grille de labellisation des Tiers-Lieux Normandie. Mais leurs agencements et leurs importances relatives divergent d'un projet à l'autre.
- Et il y a de nombreux guides pour aider à la construction de la démarche Tiers-Lieux et des outils à développer pour le consolider (par ex: <https://coop.tierslieux.net/centre-de-ressources/> ; www.movilab.org; + lien vers Podcast Wip/Région + <https://adress-normandie.org/etre-incube-par-katapult/>)
- Face à ce foisonnement de ressources qui se concentrent sur le projet, il nous a paru important de se concentrer sur LE/LA/LES porteur-euse-s de projet et sur les questions-clés qui doivent l'accompagner tout au long du développement de son projet , à la fois pour l'aider à consolider sa posture, mais aussi pour s'assurer qu'il/elle n'oublie pas des éléments clés pour son bien-être en tant que porteur de projet. Ce sont sûrement des éléments déjà connus, mais c'est toujours mieux de se les rappeler!
- Nous vous proposons 4 check-lists, comme autant de balises, sur 4 principes phares des Tiers-Lieux: l'ancrage territorial, la communauté, le lieu, et vous, le/la/les porteurs de projet.

3 phases cruciales dans la création d'un Tiers-Lieu

Ces 3 moments ne mobilisent pas les mêmes compétences pour le porteur de projet: il faut savoir les reconnaître, trouver sa juste place à chaque moment, pour s'entourer des compétences complémentaires et créer une relation de confiance durable.

PHASE 1: DIAGNOSTIC TERRITORIAL

c'est le moment de l'envie qui doit se traduire en "dossier" (étude de faisabilité, modèle économique, prospects...) et en scénarios qui rassurent les partenaires pour les convaincre de votre capacité à porter et incarner le projet

PHASE 2: AMORÇAGE*

c'est le moment de la preuve de concept et de la confrontation au réel: c'est la phase où l'écosystème se constitue sur des bases concrètes, de test et d'itérations à petite échelle. L'amorçage permet de finaliser la structuration juridique, économique, et la gouvernance avec un retour terrain.

PHASE 3 : DÉVELOPPEMENT

c'est le moment du passage à l'échelle pour pérenniser le projet... et tout reste à faire! Il comporte des enjeux de gestion et de structuration d'équipe plus conséquents, tout en maintenant l'énergie de l'amorçage et l'état d'esprit initial.

*cette phase ne peut pas toujours être mise en oeuvre du fait de l'état du site ou du calendrier => il faut l'intégrer dans la phase de développement

Le rôle de l'écosystème

Quelque soit la phase d'avancement de son Tiers-Lieu, le porteur de projet aura toujours des liens avec 4 typologies d'acteurs à considérer comme des partenaires: ils participent chacun à leur manière à la sécurisation du projet et à l'accompagnement du porteur de projet. Ce dernier doit donc avoir la vigilance de les tenir informés régulièrement, d'établir un objectif partageable avec chaque partenaire, pour une relation gagnante-gagnante.

LES COLLECTIVITES / ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Elles peuvent financer les études, le projet, identifier un lieu.
Elles apportent leurs connaissances du territoire et peuvent cadrer et orienter le projet vers les besoins relevés.
Elles apportent des compétences et de la mise en relation, de la légitimité.

LES AUTRES TIERS-LIEUX

Ce sont les pairs, qui peuvent être constitués en réseau comme en Normandie.
Ils viennent soutenir le porteur de projet par du partage de ressources et d'expérience. Ils sont des témoins, des illustrations pour sécuriser le projet.
Ils peuvent accueillir pour aider à préfigurer.

USAGERS/UTILISATEURS/PUBLIC

Ils sont le "terrain", la source des attentes et besoins.
Ils consolident la communauté qui fait vivre le Tiers-Lieu.
Ils sont ceux qui diversifient, permettent des passerelles entre des univers, et donc des opportunités de projets, de rencontres.

LES EXPERTS

Techniques, financiers, juridiques: ils viennent aider à construire et sécuriser les différentes phases.
Ils proposent des pistes, que le porteur peut explorer.
Il faut les fidéliser pour qu'ils accompagnent le projet, et mettent leurs compétences au service de sa réussite, au bon moment.

Les ressources à mobiliser pour chaque phase

ÉTAT

- Caisse des dépôts et des consignations via la Banque des territoires (financement études + investissement)
- ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
- ANACT : Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
- ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- EPF : Établissement Public Foncier
- ANCT : agence nationale de la cohésion des territoires. AMI "Fabrique de territoires" + AMI "Fabrique numérique de territoires" + programme "petites villes de demain"
- DREETS
- LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT
- Réserve parlementaire : un ensemble de subventions du budget de l'État qui permettait aux députés et sénateurs de financer des associations et des collectivités de leur circonscription. Il convient donc pour les porteurs de projets de se rapprocher de leurs députés et sénateurs.

Les ressources à mobiliser pour chaque phase

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - PHASE 1 - PHASE 2 - PHASE 3

Un tableau synthétise les compétences obligatoires pour chacune des collectivités territoriales : consultable [ici](#).

Cela permet d'affiner les champs d'intervention possibles des collectivités territoriales. La Région Normandie peut intervenir par l'entrée Economie (ESS, AD Normandie), l'entrée Développement Durable, l'entrée Culture, l'entrée Numérique...

Exemple : La Région Normandie au travers de son service de l'aménagement numérique.

→ **PHASE 1 & 2** : Dispositif émergence : Financement de 50% maximum d'une étude pour accompagner le montage de Tiers-Lieux (plafond 10.000€)

→ **PHASE 2 & 3** : Appel à projets "Services Numériques Innovants" : Aide à l'investissement ou au développement de services numériques

→ en cofinancement avec des aides européennes FEDER ou LEADER

AUTRES RESSOURCES - PHASE 1, 2 & 3

- France active
- les CAUE: Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- Les Fondations. Exemple : [Fondation Orange](#), Fondation de France sur certains appels à projets
- France Tiers-lieux, qui recense notamment [toutes les aides pour les Tiers-Lieux par territoire](#)
- Les Tiers-Lieux pairs via le [forum des Tiers-Lieux](#) ou le wiki [movilab](#)

03 N'oubliez pas les réponses!

Les Check-lists

L'ancrage territorial du Tiers-Lieu

Rappel: qu'il soit porté par des indépendants, citoyens ou par une collectivité, un Tiers-Lieu a pour vocation d'être un lieu d'échange, de création de liens, de mise en action pour répondre à des besoins territoriaux, qui peuvent être multiples. Comment s'assurer de sa bonne implantation?

- Je connais bien l'histoire/la géographie/l'organisation du site où s'implante le Tiers-Lieu. Sinon, j'identifie les partenaires pour en apprendre plus.
- J'ai fait et j'actualise régulièrement une cartographie des acteurs locaux, entreprises, associations, habitants, structures sociales, etc., pour mesurer leurs attentes, leurs problématiques et leurs envies: à la fois sur les thématiques propres au Tiers-Lieu mais aussi sur d'autres sujets avec lesquels pourraient se créer des passerelles.
- J'identifie comment être complémentaire aux projets existants, tout en laissant la porte ouverte aux opportunités.
- Je mets en place une gouvernance, qui s'assure de la bonne prise en compte des besoins et attentes du territoire dans les développements du Tiers-Lieu: cela passe notamment par une gouvernance ouverte aux partenaires, aux bénévoles, aux usagers du Tiers-Lieu...
- Je suis présent.e et visible sur le terrain pour faire connaître le projet et ainsi faciliter la détection de potentielles forces vives prêtes à participer au projet ou à créer des coopérations entre les projets.

La dynamique collective du Tiers-Lieu

Rappel: un Tiers-Lieu c'est de l'énergie collective, à faire perdurer dans le temps. Comment emmener une communauté au travers des étapes de développement du Tiers-Lieu?

- Les raisons qui me poussent à faire ce projet sont attractives pour une future communauté: un récit commun pouvant embarquer largement peut se mettre en place collectivement.
- J'identifie les compétences mobilisables dans la communauté aux différentes étapes de déploiement du tiers-lieu et les valorise.
- J'ai des compétences en animation ou je m'entoure pour m'assurer du bon fonctionnement de la dynamique collective.
- Je suis capable d'adapter les niveaux d'implication dans la vie du tiers-lieu selon les différents membres de la communauté.
- J'accepte qu'il y aura des moments d'essoufflement, de réorientations, des erreurs possibles, des changements d'échelle et je communique sur ces aléas possibles auprès du collectif, pour ne pas générer (trop) de frustration.
- Je maintiens toujours de la disponibilité pour l'écosystème, ou je m'assure que d'autres personnes prennent le relais pour entretenir ces liens, pour prolonger l'histoire collective.

Dans “Tiers-Lieu”, il y a gestion d’un lieu

Rappel : même si le Web est un lieu virtuel, le Tiers-Lieu fait d’autant plus sens qu’il peut utiliser un lieu physique comme ressource, pour se rencontrer, pour expérimenter, travailler, se réunir. Identifier un lieu, s’y projeter, le gérer, le transformer: comment faire face à ce qui est souvent, pour les porteurs de projet, un nouveau métier?

- Je cherche des solutions provisoires ou transitoires d’accès au foncier ou à l’immobilier pour préfigurer ou tester mon projet.
- Les espaces extérieurs sont toujours à inclure dans la réflexion sur le lieu: c’est le premier espace d’accueil!
- Des travaux sont à prévoir: j’instaure un cadre de dialogue régulier avec la maîtrise d’ouvrage et/ou la maîtrise d’oeuvre pour suivre les travaux et m’assurer un rôle de maîtrise d’usage.
- Les Tiers-Lieux pouvant être évolutifs, j’organise au mieux mon lieu pour qu’il puisse accueillir des configurations différentes, sans oublier les enjeux de circulation des usagers et les espaces de stockage!
- Je me forme ou je m’entoure de professionnels capables de m’expliquer les enjeux de classement des lieux, les différents niveaux de responsabilité: accueillir du public, quelque soit le cadre (travail, spectacle, formation...) n’est jamais anodin.
- J’établis un cadre clair des responsabilités sur la gestion du bâtiment, pour une plus grande réactivité.

Rappel: si le projet de Tiers-Lieu peut bénéficier de multiples partenaires, un collectif de soutien important, son développement et son fonctionnement repose souvent sur une équipe réduite, multi-casquettes, multi-métiers. Comment tout mener de front?

- Si possible, j'identifie mon binôme, mon collectif initial (sinon seul-e, ça va être dur...) et les complémentarités de chacun, pour distribuer les rôles, même si l'on peut être interchangeable.
- L'ingénierie de projet, l'animation des écosystèmes sont très consommateurs de temps: je cherche des solutions de délégations, et j'anticipe la possibilité de transmettre.
- Je suis capable d'animer pour faire dialoguer et se rencontrer l'écosystème diversifié du Tiers-Lieu ou je cherche à me former et m'entourer.
- Je cherche les bons outils pour faciliter l'autonomie des usagers dans la vie du Tiers-Lieu.
- Je me mets en capacité d'accueillir l'imprévu et de pouvoir l'intégrer au projet.
- Je n'oublie pas de me sécuriser personnellement, pendant les différentes phases du projet: mon rythme est rarement celui des partenaires ou du projet, je dois donc anticiper un plan B.

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET TIERS-LIEUX



RÉGION
NORMANDIE

contact: Anne Houlette
mail: anne.houlette@normandie.fr
tél: 02 14 47 62 22



contact: Ophélie Deyrolle
mail: ophelie@le-wip.com
tél: 07 57 42 72 11